

*Anti-inflation—Loi*

Forcément la Chambre doit siéger en session, forcément nous devons passer des lois, des budgets et autres choses, mais, monsieur le président, si nous voulons réellement représenter l'opinion publique et répondre aux intérêts et aux besoins de nos commettants, il nous faut plus régulièrement être près d'eux, être plus sensibles à leurs besoins. Et c'est pourquoi lorsqu'on tient ce genre de débat, je suis porté à réaliser comment il serait propice d'avoir de nouveaux règlements qui permettraient à des députés représentant l'opposition officielle d'une façon réaliste de faire voir les mauvais côtés de nos lois, de faire voir les erreurs que peut-être nous sommes en voie de commettre, mais qui, en allongeant indûment les discussions, ne feraient pas justement le contraire de ce qu'on devrait faire ici, c'est-à-dire prendre des décisions, les meilleures possibles, avec des défauts bien sûr. En effet, pour une raison bien simple, les situations changent, les besoins changent et une mesure que nous passons d'une façon absolument objective et appropriée aujourd'hui ne répond pas nécessairement aux besoins de la situation dans un an, dans cinq ans. C'est pourquoi la Chambre, et ce système, doit avoir une flexibilité d'adaptation.

Trois jours de débat pour savoir si le gouvernement devrait mettre fin immédiatement aux mesures de contrôle, monsieur le président, c'est trop. Une journée aurait suffi. Plusieurs éditorialistes dans le pays, plusieurs journalistes, plusieurs personnes se sont penchés sur ce débat, ont déjà conclu qu'il avait déjà trop duré, qu'une journée pour poser la question et mettre le problème en évidence aurait suffi. Un député de chaque parti aurait été suffisant. Cela a commencé mercredi, c'est la quatrième journée. Je me trompe, monsieur le président. Je me rends compte que cela a été vraiment long.

Deux ou trois orateurs des principaux partis de l'opposition, monsieur le président, auraient dû normalement être capables de faire comprendre le point de vue de leur parti. Trois ou quatre orateurs du gouvernement, auraient pu également répondre à la contrepartie, et à ce moment-là on aurait tranché la question. Mais non, nous voici dans une quatrième journée à débattre si les mesures de contrôle devraient être supprimées immédiatement. Ce débat ne changera pas grand-chose parce qu'aucune idée nouvelle n'a été avancée par l'opposition.

Ce matin, tout le Cabinet a été sensibilisé par ces 15 groupes venus de toutes les régions du pays qui sont venus s'asseoir avec nous. Si ce n'est pas cela de la consultation, monsieur le président, si ce n'est pas cela écouter en plus d'écouter ce qui se dit ici à la Chambre, c'est quoi la consultation? Je pose la question. Nous sommes ouverts aux suggestions. Nous sommes prêts à écouter des propositions objectives réalistes. C'est ce que nous avons fait ce matin encore en écoutant ces représentants d'organismes qui nous ont fait connaître leur point de vue. Je suis conscient, monsieur le président, que le gouvernement peut compter sur l'appui d'une grande majorité des Canadiens, parce que la population est consciente également de ce que nous faisons, de ce que nous avons fait, de ce que nous voulons faire demain, dans quelques semaines et dans quelques mois, ce qui correspond exactement aux besoins et à la volonté des Canadiens. C'est cela la volonté de ce gouvernement-ci. C'est cela indiquer aussi la voie à suivre. Donner un leadership, c'est ce que ce pays a besoin et c'est ce que ce gouvernement, et son chef en particulier, veut et donne exactement, et donnera encore demain.

[M. Lessard.]

Monsieur le président, à mon avis, ce débat et le vote que nous aurons ce soir ne règlera pas grand-chose.

**M. La Salle:** Qu'est-ce que vous faites du million de chômeurs?

**M. Lessard:** L'honorable député parle d'un million de chômeurs dans ce pays . . .

● (2100)

[Traduction]

**M. Baker (Grenville-Carleton):** A qui la faute? C'est vous qui l'avez voulu.

**M. Neil:** Qui a commencé?

[Français]

**M. Lessard:** Justement, monsieur le président, si nous n'avions pas appliqué ces mesures de contrôle, nous aurions peut-être un plus grand nombre de chômeurs. Les entreprises ne veulent pas investir. C'est trop élevé au pays. Elles préfèrent investir ailleurs, et j'en sais quelque chose. Dans mon ministère, nous sommes confrontés tous les jours avec ces situations et ces propositions. Les entreprises disent: C'est mieux d'investir aux États-Unis. Les coûts de main-d'œuvre, d'installation, de construction sont tous trop élevés au Canada. On nous dit cela régulièrement.

C'est là l'importance d'avoir appliqué les contrôles l'automne dernier, c'est là l'importance de les garder encore pour quelques mois, monsieur le président, au moment où il y aura un consensus, où il y aura accord entre les gouvernements, l'entreprise privée et les groupes représentant les travailleurs. Et c'est de ce genre de consensus-là qu'on a besoin. S'il n'y a pas ce consensus-là, monsieur le président, il ne sert à rien de mettre fin aux contrôles, il faudra tout au contraire les maintenir durant plusieurs années encore. Je ne suis pas en faveur de cela. Je suis contre les contrôles, mais s'il n'y a pas moyen de nous discipliner en tant que Canadiens, en tant qu'ouvriers, en tant qu'entreprises, si on ne peut pas se contrôler soi-même, il va malheureusement bien falloir que quelqu'un décide de nous contrôler, et c'est dans cette situation-là que nous nous retrouvons il y a exactement 20 mois, monsieur le président, et c'est pour cela qu'actuellement nous faisons appel à tous les députés de l'opposition de mettre de côté leurs préoccupations politiques à court terme. Cela ne les sert pas très bien d'ailleurs. Ils seraient mieux de les mettre de côté, parce que cela ne leur aide pas. Les polls le prouvent d'ailleurs.

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Je regrette d'informer le ministre, mais son temps de parole est écoulé.

**M. MacKay:** Monsieur l'Orateur, le ministre accepterait-il de répondre à une question très brève?

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Je regrette, mais le temps de parole du ministre est écoulé et d'après la règle fixée au préalable, les discours se limitent à 30 minutes.

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'attention les propos du ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lessard). Il a, bien sûr, vanter les bonnes intentions de son gouvernement. Je voudrais rectifier quand même une chose. On a parlé de la longueur de ce débat. Il semble bien que le Règlement du Parlement nous permet de prendre quatre jours et qu'il y a eu entente pour